

PDE / PLAN DE DÉPLACEMENT ENTREPRISES

1^{ÈRE} ÉTAPE : LE DIAGNOSTIC

Editorial

PDE Voici un sigle de plus venu s'insérer dans notre langage quotidien. Sa signification, "Plan de Déplacements Entreprise" ne s'inscrit pas dans une obligation réglementaire (sauf pour les administrations) mais relève plus généralement d'une démarche volontaire ayant pour principal objectif d'optimiser les déplacements des salariés d'une entreprise en particulier lors de leur trajet domicile-travail en vue de réduire l'usage de la voiture en solo et donc de réduire la pollution de l'air. Air Normand ne pouvait se tenir à l'écart pour ses propres salariés. Cependant ceux-ci sont peu nombreux (20), il a donc été décidé d'associer 9 entreprises voisines géographiquement. Initiative accueillie favorablement ! Première étape, un diagnostic des pratiques actuelles vient d'être achevé. Une réflexion va débiter, visant à inciter, pour ceux qui le peuvent, à choisir un autre mode de déplacement que le "tout auto". Les premiers chiffres indiquent la domination de l'automobile même pour de courts trajets contribuant aux embouteillages dont chacun se plaint et à une pollution que chacun subit. Or les automobilistes en sont victimes les premiers. Cette pollution encore méconnue, pourtant bien réelle, au sein de l'habitacle des véhicules, fera l'objet de notre prochain trimestriel mais aussi d'un exposé le 30 septembre prochain. Air Normand se propose en effet d'organiser une après-midi "Pour en savoir +": un temps d'échanges privilégiés. Ci-contre, plus de détails.

A VOS AGENDAS

11 septembre 2008 - 1^{ère} action PDE

Adieu les côtes où l'on s'essouffle en finissant par poser le pied à terre ! Air Normand propose avec l'Agglomération de Rouen aux salariés des entreprises rouennaises partenaires du PDE de venir tester des vélos à assistance électrique ou encore d'essayer des vélos pliables, pratiques à combiner avec les transports en commun. Mieux vaut une démonstration qu'un long discours et pour savoir ce qu'il en est de la montée de l'avenue de la Porte des Champs : rendez-vous le matin (entre 10h30 et 13h30) sur la place de la pomme d'or à Rouen, devant les locaux d'Air Normand, et l'après-midi (entre 15h et 18h) au Groupe de Subdivision de la Drire, au champ de course (1 avenue des Canadiens) à Saint-Etienne du Rouvray.

30 septembre - Pour en savoir + sur les particules

"Pour en savoir +" de 14h à 17h30 à l'Hôtel de Région (5 rue Robert Schuman) à Rouen. Les ingénieurs d'Air Normand proposent un "focus sur les particules" : leurs origines en Haute-Normandie, les résultats de mesures, le projets. Des intervenants extérieurs ont aussi répondu présent. Ainsi la Drire pour la nouvelle réglementation, l'Insa et l'Université d'Orsay pour l'influence de la météorologie. L'Inserm fera également un exposé complet sur l'air respiré par le conducteur et ses passagers au sein même de leurs voitures.

Quel air fait-il ?

AIR NORMAND
Tél. 02 35 07 94 30
www.airnormand.fr

Dominique Randon
Président d'Air Normand

Effectifs 14 salariés à Rouen RD, 6 salariés au Havre

Taux de participation au questionnaire

93 % à Rouen, 100 % au Havre

LA DÉMARCHÉ PDE

Pollution, embouteillages, stress, stationnements difficiles, bruit, carburants ruineux... accompagnent nos trajets quotidiens.

C'est dans ce contexte de pollution des villes, de réchauffement climatique, de coût énergétique qu'il faut placer le PDE, véritable démarche de développement durable. Plan de déplacement pour les salariés d'une entreprise, il n'est pas question de s'immiscer dans leur vie privée mais de les associer à mener une réflexion commune et de proposer des solutions de remplacement pour éviter certains trajets mis en évidence par les statistiques. Le diagnostic est donc une première phase d'évaluation, de constat durant laquelle sont également recueillies de nombreuses idées et suggestions de la part des salariés (voir l'encart qui y est consacré en page 6).

Si le plus souvent un PDE est conduit par et pour une seule entreprise, Air Normand a choisi de contacter ses proches voisins. Des groupes de travail havrais et rouennais se sont donc constitués avec des représentants des 9 entreprises partenaires (nommées ci-contre). Leur tâche est désormais, à partir du diagnostic, de construire un plan d'actions pour donner corps à ce PDE sachant que la priorité est toujours donnée aux actions "légères". "L'union faisant la force", ce regroupement permet d'ores et déjà de discuter avec les autorités organisatrices des transports (CODAH, Agglo. de Rouen, Région, Conseils Généraux...) qui ont par ailleurs depuis la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU du 13 décembre 2000) l'obligation d'encourager la mise en œuvre des PDE dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants. De même, la faisabilité d'une restauration collective, dont l'absence a été rapidement soulignée dans le quartier de l'Eure au Havre, est déjà à l'étude. Les groupes de travail se réunissent régulièrement afin que les salariés prennent connaissance rapidement des dispositions nouvelles et concrètes qui leur seront proposées. Fin 2008 est visée pour une première restitution.



Agence Régionale de l'Environnement de Haute-Normandie

L'une des principales missions de l'AREHN est l'information et la sensibilisation du public pour une meilleure prise en compte de l'environnement et de chercher à créer un réflexe d'éco-citoyenneté.

Effectifs 15 salariés à Rouen Rive Droite

Taux de participation au questionnaire 100 %



Direction Régionale de l'Environnement Haute-Normandie

La DIREN, service de l'Etat, intervient pour la protection du patrimoine naturel et des ressources en eau et pour un aménagement durable.

Effectifs 40 salariés à Rouen Rive Gauche

Taux de participation au questionnaire 78 %



Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement

La DRIRE, service de l'Etat, intervient en matière de protection de l'environnement et de prévention des risques technologiques dans le cadre de l'Inspection des Installations classées.

Effectifs 28 salariés au Havre, 73 salariés à Rouen

30 salariés à Saint-Etienne du Rouvray

20 salariés à Angerville la Campagne

Taux de participation au questionnaire

68 % au Havre, 61 % à Rouen

73 % à Saint-Etienne du Rouvray

55 % à Angerville la Campagne



Cabinet d'architectes, Rouen

Effectifs 7 salariés

Taux de participation au questionnaire 100 %



Collège, Rouen

Effectifs 120 salariés

Taux de participation au questionnaire 41 %



Geodis Wilson, Le Havre

Transport et logistique France et international.

Effectifs 136 salariés

Taux de participation au questionnaire 49 %



Clinique des Ormeaux, Le Havre

Clinique, centre de radiologie, radiothérapie et crèche d'entreprise.

Effectifs 340 salariés

Taux de participation au questionnaire 38 %



Pillet et Currie, Le Havre

CURRIE S.A.S

Transport et logistique France et international.

Effectifs 70 salariés

Taux de participation au questionnaire 100 %

TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL : APERÇU DES PRATIQUES ACTUELLES

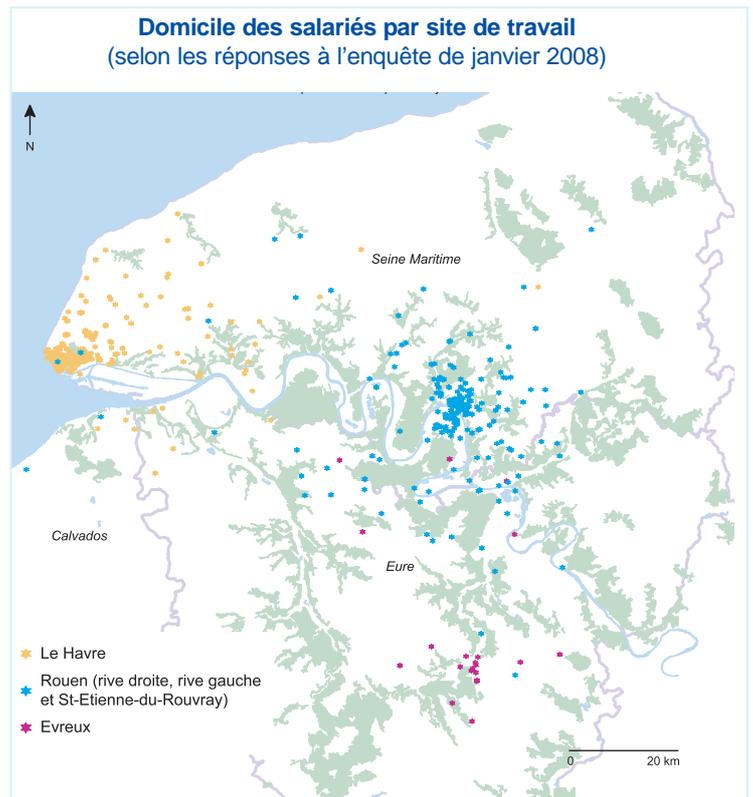
Sans compter les pieds pour marcher, la quasi totalité des salariés possède un permis de conduire et presque autant une voiture. Il est nécessaire de connaître les pratiques des salariés pour leur venue au bureau avant d'entamer tout Plan de Déplacement d'Entreprises. Air Normand a fait appel à des étudiants de l'Université du Havre (licence professionnelle Administrateur de données pour le développement local) pour initier le diagnostic. Ainsi courant janvier 2008, la totalité du personnel des entreprises participantes a été sondée, soit 899 personnes. 483 ont répondu (54 %) - ce qui est un score très satisfaisant - et 525 ont été localisés géographiquement (58 %).

A quelle distance habite-t-on loin ?

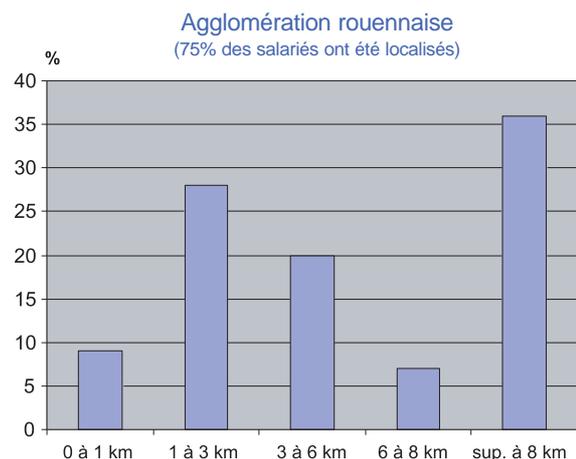
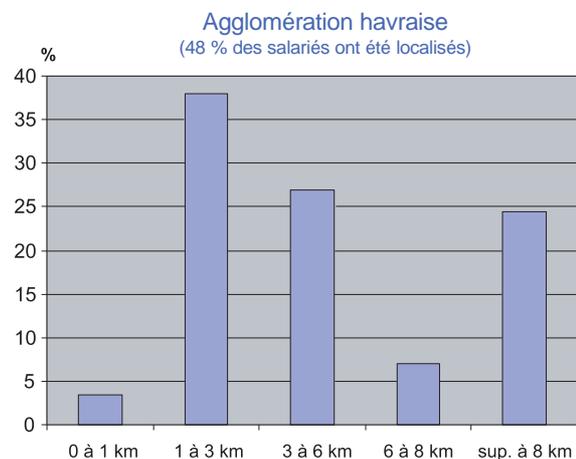
La majorité des déplacements quotidiens domicile-travail s'effectue dans un périmètre compris entre 3 et 6 km (69 % des travailleurs havrais et 57 % sur Rouen). La carte ci-contre fait aussi apparaître l'éloignement de certains salariés par rapport à leur lieu de travail. Leur nombre (plus de 25 % à + de 8 km) est bien supérieur à ceux qui habitent en toute proximité, c'est-à-dire à moins d'1 km (voir graphiques ci-contre). Locataires ou propriétaires ? Le questionnaire n'allait pas jusque là. De même, les critères pour choisir la localisation de son habitation n'étaient pas listés : à quel point la distance au lieu de travail entre en ligne de compte dans ce choix ? Dans certains cas, c'est le lieu de travail du conjoint qui prévaut.

La voiture : le choix de la majorité

Classiquement, on considère comme étant raisonnablement praticable une distance de 1 km pour la marche à pied - ce qui correspond à une durée d'environ 12 minutes - et de 3 km pour l'usage du vélo (pour une même durée). Soit un potentiel de 41,5 % des salariés au Havre et 37 % à Rouen. Parmi les personnes interrogées, bicyclette et marche, bien que peu coûteuses en énergie, ne sont en réalité guère pratiquées : 8 % au Havre et 17 % à Rouen. Une différence qui peut s'expliquer par la configuration des quartiers : le plateau piétonnier est étendu et proche des principales entreprises concernées à Rouen. Quant aux transports en commun, bus, métro ou train, ils ne comptabilisent pas plus d'adeptes (7 % pour les salariés havrais, 16 % pour les rouennais). La voiture est de loin la plus utilisée (78 % au Havre et 62 % à Rouen) - en tant que conducteur principalement. Alors qu'ils n'habitent pas plus loin, le plus grand nombre d'automobilistes au Havre est sans doute à mettre en lien avec une facilité de stationnement non



Répartition de la part des salariés en fonction de la distance entre leur domicile et lieu de travail



payant, des boulevards plus larges et une circulation plus fluide. Les célèbres embouteillages rouennais et l'absence de contournement ont-ils un effet de dissuasion ? En tout état de cause, les pourcentages encadrent la situation nationale : 75 % des français se rendent à leur bureau en voiture (Source Certu).

Les raisons invoquées justifiant l'utilisation quotidienne d'une voiture, mode de déplacement qui reste le plus coûteux, sont multiples. Il en va de l'accompagnement des enfants (à quand des Plans de Déplacements Ecoles ?) aux horaires tardifs et décalés (sommés-nous atteints de réunionites tardives ?) en passant par la pause déjeuner à la maison et les courses sur le chemin du retour. Alors que le prix du baril de pétrole défraie la chronique, les chauffeurs se déclarent dans l'impossibilité (75 % des automobilistes salariés havrais et 81 % des rouennais) de modifier leur mode de déplacement sous prétexte des raisons évoquées ci-dessus. En plus de ces contraintes perçues, à juste titre ou non, comme incontournables, les conducteurs se déclarent majoritairement satisfaits (à 91 % pour Le Havre et 85 % à Rouen) de l'usage de leur véhicule qu'ils trouvent pratique, rapide et confortable.

Des modes de déplacements donnant satisfaction

De façon générale, les utilisateurs expriment une grande satisfaction du mode retenu pour leur déplacement. Les 100 % sont même atteints pour l'ensemble des cyclistes et chez les marcheurs rouennais. Une très bonne appréciation du train est observée malgré une réputation qui pourrait laisser penser le contraire. Un mécontentement est révélé chez les usagers du bus au Havre (54 % de satisfaits contre 85 % à Rouen où, à souligner, le métro remporte un 100 %). Sont reprochés de façon classique

les risques de retard, les embouteillages et la rigidité des horaires. Il est étonnant de constater que 61 % de ces usagers havrais n'ont pas d'abonnement à l'inverse des transports en commun rouennais qui comptent 69 % d'abonnés parmi les salariés partisans de ce moyen de déplacement (sans qu'il n'y ait a priori de grande différence sur la politique tarifaire).

31 % des automobilistes havrais déclarent pouvoir prendre le bus si une partie des frais étaient pris en charge par leur employeur (26 % à Rouen). Mais spontanément, à la question du moyen de transport alternatif à la voiture qu'ils envisageraient, les salariés havrais répondent le covoiturage à 33 % (pratique jusqu'alors anecdotique), en précisant en contrepartie la volonté d'une mise à disposition de places de stationnement réservées. Quant aux salariés automobilistes de Rouen, ils placent les transports en commun en tête (48 %) en solution envisageable.

Pour conclure, on constate intrinsèquement une potentialité non négligeable de personnes pouvant se déplacer autrement qu'en voiture. En effet la distance entre le domicile et le lieu de leur travail s'intègre dans des périmètres habituellement concevables pour d'autres modes comme la marche, le vélo ou les transports en commun. Au travers de ce diagnostic transparaissent des questions de société. Le PDE ne prétend pas y répondre. Mais le fait est là : quelles qu'en soient les raisons, une grande majorité des salariés préfèrent utiliser leur voiture, mode pourtant de loin le plus coûteux financièrement. Parmi les inconvénients qui lui sont attribués, ce n'est pas la "pollution" qui est d'abord citée mais les embouteillages. Il est vrai que l'enquête portait a priori avant tout sur leurs déplacements.

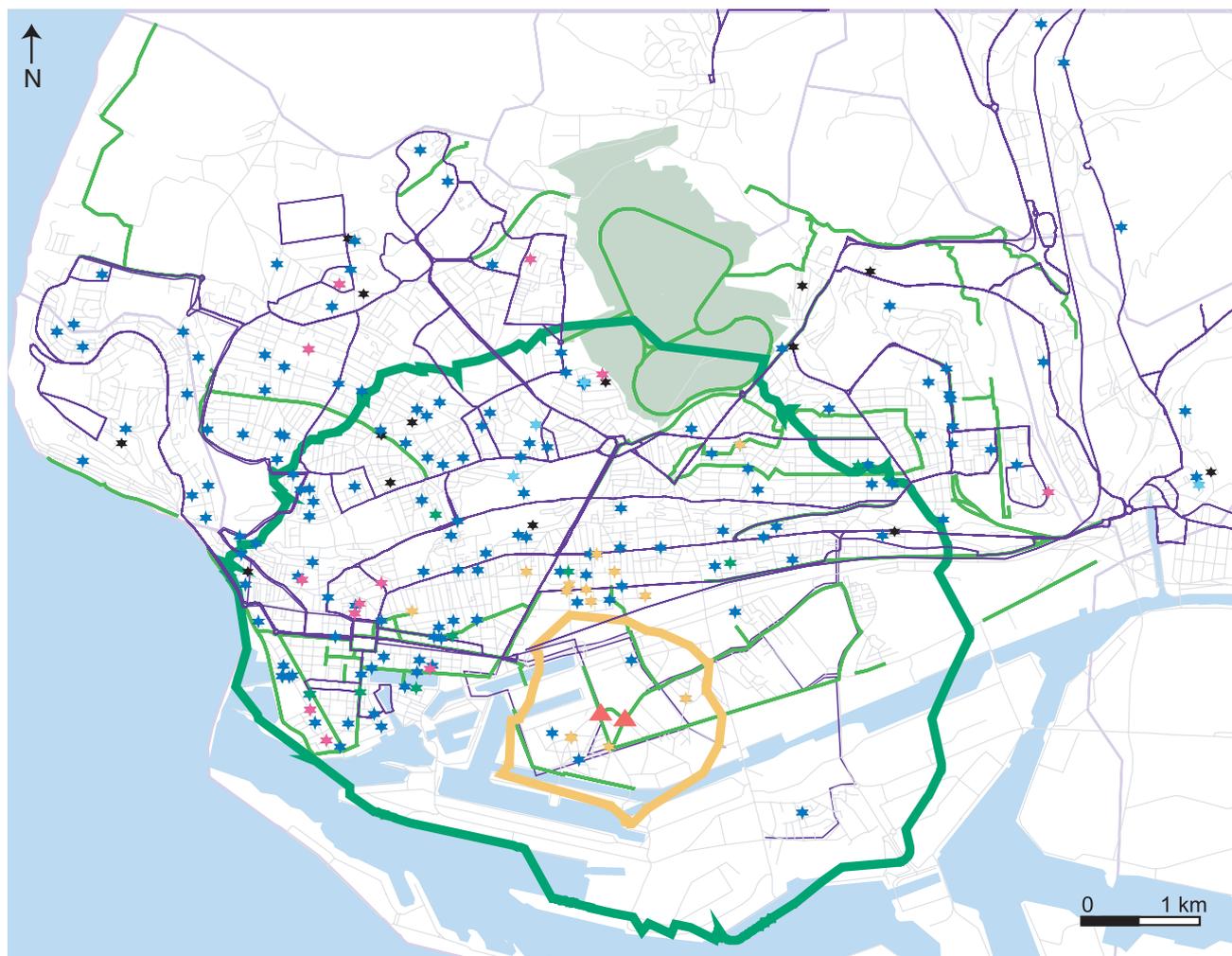
RÉCAPITULATIF		Voiture		Bus urbain		Train		Vélo		Marche		Autre (moto, car, divers modes, covoiturage, non réponse...)	
		LH	R	LH	R	LH	R	LH	R	LH	R	LH	R
Pratiques actuelles		78 %	62 %	5 %	10 %	2 %	6 %	3 %	4 %	5 %	13 %	7 %	5 %
répartition selon distance domicile-travail	< 1 km	2 %	2 %	-	0 %	0 %	0 %	0 %	14 %	33 %	44 %		
	1 à 3 km	33 %	24 %	53 %	21 %	0 %	0 %	89 %	43 %	54 %	35 %		
	3 à 6 km	28 %	17 %	27 %	53 %	0 %	0 %	0 %	43 %	-	-		
	6 à 8 km	7 %	6 %	-	21 %	0 %	0 %	0 %	0 %	-	-		
	> 8 km	25 %	41 %	-	5 %	100 %	100 %	11 %	0 %	-	-		
	non localisé	5 %	10 %	20 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	13 %	21 %		
Satisfaction		91 %	85 %	54 %	85 %	100 %	90 %	100 %	100 %	100 %	80 %		

Zoom sur les automobilistes actuels

VERS UN CHANGEMENT DE PRATIQUES	Potentiel Marche (<1km)	Potentiel Vélo (< 3 km)
	LH	2 %
R	2 %	24 %

Pour les salariés domiciliés hors agglomérations, d'autres solutions peuvent parfois être envisagées (transports en commun longues distances, covoiturage...). Ainsi par exemple, le potentiel train (avec une gare proche à moins de 5 km) est de 13 % et de 16 % pour les salariés, respectivement, havrais et rouennais.

DÉPLACEMENTS DES SALARIÉS DE L'AGGLOMÉRATION HAVRAISE



QUAND ON FAIT FONCTIONNER LA CALCULETTE...

(prix à caractères indicatifs, base 2008)

Vélo achat environ 150 € (entre 600 et 1200 € à assistance électrique)

Petits équipements (casque, gilet réfléchissant, anti-vol...) : environ 100 €

Cy'clac (Rouen) 1 abonnement 15 € 6 mois, 25 € 1 an donne droit à ½ heure gratuite (au-delà tarif progressif de 1 à 4 €)

Bus abonnement annuel < à 400 €, carte mensuelle entre 30 et 40 €

Train abonnement mensuel en fonction de la distance parcourue de 50 € jusqu'à 150 € pour un trajet Rouen-Le Havre par exemple

Car (Haute-Normandie) pass trimestriel 100 €

Et la voiture...

Sur un an, un trajet domicile-travail de 5 km revient à 1035 €

Pour calculer vos coûts et les comparer à ceux d'un autre mode de déplacement, rien de plus simple sur <http://www.plan-deplacements.fr> et la calculatrice Eco-déplacement®.

▲	Lieu de travail	—	ligne de bus réseau cyclable
—	Périmètre iso distance Marche	—	
—	Périmètre iso distance Vélo	—	
Moyens de transport utilisé par le salarié :			
★	voiture (en tant que conducteur)	★	vélo
★	voiture (en tant que passager)	★	marche
★	bus urbain	★	inconnu

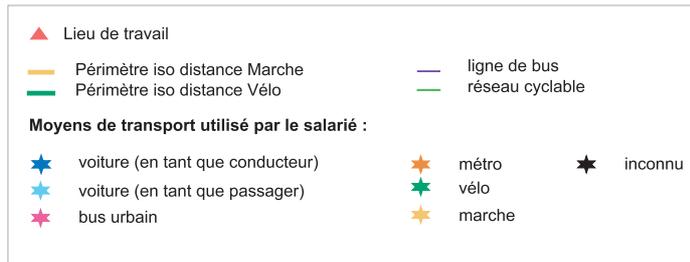
Les périmètres iso distance tracés autour des lieux de travail (pour le vélo et la marche à pied) sont calculés en tenant compte du relief.

Les lignes de bus indiquées sur cette carte correspondent au nouveau réseau mis en place en septembre 2008. 2 pôles d'échange (Gare et Gravelle) relient désormais le quartier au reste de la ville.

Le quartier de l'Eure profite du programme européen Pic Urban visant à redynamiser les quartiers Sud du Havre. Ainsi peut-on assister à une véritable mutation : installation de nouveaux centres commerciaux et aménagement des accès (pistes cyclables, lignes de bus...). Un tramway sur rail est aussi programmé pour 2020.

28 % des salariés enquêtés (et 30 % des automobilistes) souhaiteraient une desserte plus proche du domicile. Après analyse des données, il s'avère que **87 %** des salariés domiciliés dans l'agglomération havraise ont un arrêt de bus dans un périmètre de 300 m près de chez eux.

DÉPLACEMENTS DES SALARIÉS DE L'AGGLOMÉRATION ROUENNAISE



LA PAROLE AUX SALARIÉS

Via le questionnaire, les salariés ont pu exprimer leurs souhaits au sujet de leur mobilité présente et future. Des remarques somme toute très classiques et d'autres plus originales. Echantillon.

V

Plus de pistes cyclables et des parcs à vélo sécurisés
 Une ligne directe dédiée au vélo autre que le funiculaire reliant la ville haute et basse du Havre
 Pouvoir monter son vélo dans les transports en commun
 Une station cy'clic plus proche des entreprises à Rouen

TC

Prise en charge de l'abonnement transport en commun par l'employeur
 Amélioration des fréquences
 Achat possible de tickets sur le lieu de travail

ST

Parking relais à l'entrée de la ville
 Prise en charge du stationnement résidentiel
 Plus de places et meilleurs accès dans les gares de Bréauté et Yvetot
 Places réservées à ceux qui font du covoiturage

M

Plus de sécurité pour les piétons
 Adapter le carrefour Isel- gare SnCF au Havre

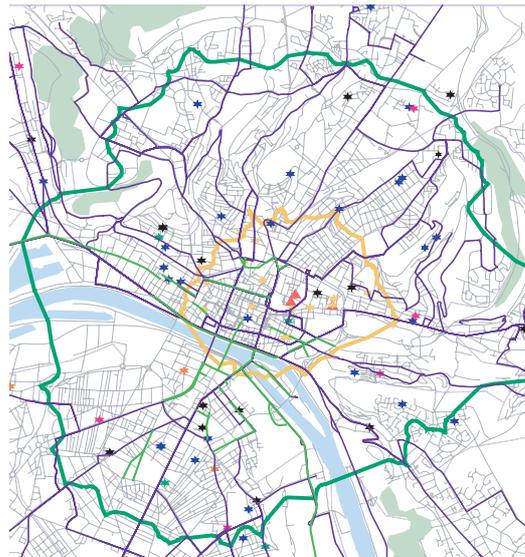
D

Temps de pause déjeuner plus courts
 Installation d'un club de sport
 Mise en place d'une restauration collective
 Possibilité de garder la voiture de service au domicile lors de déplacement le justifiant
 Voiture de service à air comprimé
 Développer le télétravail
 Prévoir des livraisons de légumes sur le lieu de travail

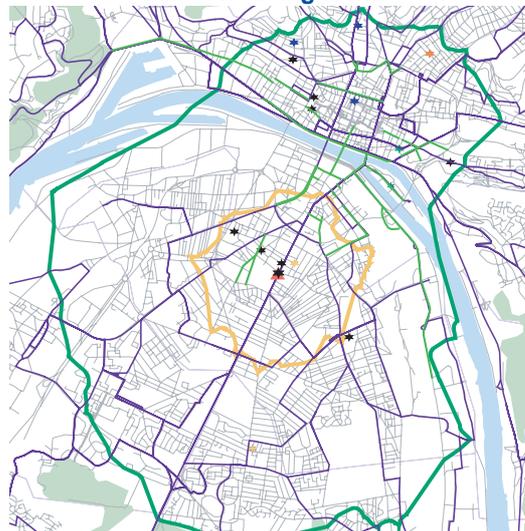
V Vélo **TC** Transports en commun **ST** stationnement

M Marche **D** Divers

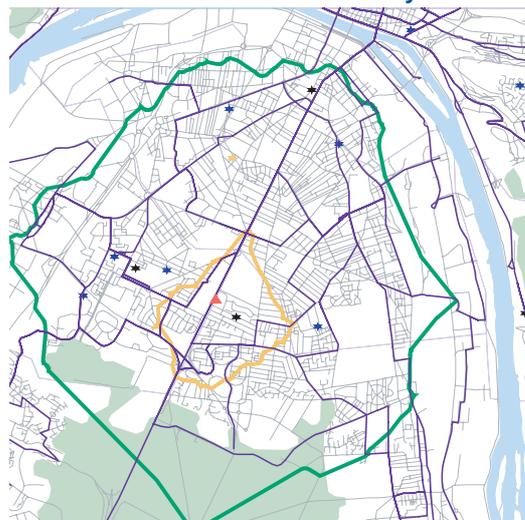
Rouen Rive droite



Rouen Rive gauche



Saint Etienne du Rouvray



AIR NORMAND
 OBSERVATOIRE DE LA QUALITE DE L'AIR

L'Air Normand
 Trimestriel août-sept.-oct. 2008
 ISSN 1169 9280
 Tirage 5000 exemplaires
 Remerciements à
 Caroline Courant (stagiaire
 Université Le Havre)

Directeur de la publication
 Dominique Randon
 Rédacteur en chef
 Véronique Delmas
 Rédaction
 Céline Léger